

CHANCELLERIE

Projet d'hôtel dans le jardin public

Un ensemble harmonieux au cœur de la cité imérienne

Le futur hôtel de Saint-Imier prend forme. A la faveur d'une procédure qualifiée par ateliers avec un jury professionnel, la copie a été sensiblement revue au cours des derniers mois. Plutôt que de provoquer la disparition du jardin public de la Rue du Vallon, la concrétisation du projet présenté à la presse le mercredi 7 juillet va au contraire le mettre en valeur.



Vue de l'hôtel depuis la gare (visualisation ©3DM).

L'annonce voilà un an de l'abandon du projet sur le Plateau-de-la-Gare et son transfert à la Rue du Vallon a suscité des inquiétudes. Certains y ont vu la disparition pure et simple de l'actuel jardin public, un espace vert et de détente apprécié de la population. Pour Gilles Marchand, du bureau GMA architecture, auteur du projet, il n'en sera rien.

«Grâce aux nouvelles connexions créées avec les espaces urbains existants, c'est le contraire qui se produit»: le nouveau parc devient un lieu de balade et de flânerie qui relie la place de la gare et l'espace vert de la Salle de spectacles dans un ensemble s'inscrivant dans le tissu de la ville. Profitant de la désaffectation d'une voie CFF, le projet propose de créer une nouvelle liaison piétonne entre la gare et le jardin public revisité. «Celle-ci se poursuit par un relèvement de la chaussée de la Rue du Vallon qui permet la mise en

relation de ces nouveaux aménagements et le parc au sud de la Salle de spectacles», explique l'architecte. «Le nouvel espace ainsi créé revalorise ces zones de verdure précédemment morcelées.»

Une première pour Saint-Imier

C'est la procédure qualifiée mise en place par la Municipalité, réunissant des architectes d'horizons différents et des paysagistes au cours de quatre ateliers, qui a conduit à ce résultat. La conservation d'un «parc public généreux» figurait au nombre des priorités. «Il était impératif qu'il soit intégré au jardin de l'hôtel et que le tout soit connecté à la ville», insiste la conseillère municipale Jessica Froidevaux. Ainsi, au final, l'hôtel va également participer à la vie locale.

Pour la responsable de l'urbanisme, «le projet présenté apporte des réponses qualitatives aux problèmes soulevés par l'implantation d'un nouveau bâtiment dans un contexte sensible». Elle s'en réjouit d'autant plus que c'est la première procédure qualifiée qui aboutit à Saint-Imier, la preuve «qu'il n'est pas impossible de tenter une aventure en environnement ISOS», soit l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger à tout prix.

Projet ancré dans le patrimoine historique de la ville

Avec son implantation en bordure de route au nord et ses jardins au sud, l'architecture du bâtiment inscrit le projet dans le patrimoine historique de Saint-Imier. La volumétrie simple rappelle les immeubles d'habitation des ouvriers horlogers. «L'expression des façades s'inspire des ateliers d'horlogerie et de la manufacture Longines toute proche», précise Aline Dauwalder, de l'atelier d'architecture holaa. «La toiture en tuiles à quatre pans coupés évoque une silhouette familière, alors que les lucarnes éveillent la curiosité et montrent le caractère clairement contemporain du bâtiment.» Quant à la construction préfabriquée en bois, «elle permet également une réinterprétation contemporaine de tous ces héritages architecturaux».

Pour Robin Chételat, directeur du développement de la société hôtelière qui porte le projet imérien, tout cela doit concourir à faire de l'Hôta Hôtel – c'est le nom du futur établissement – «un lieu authentique reflétant la vie et l'hospitalité locales», dans lequel on retrouvera «l'accueil chaleureux des auberges d'antan tout en intégrant les technologies modernes».

Parking souterrain

L'Hôta Hôtel proposera 47 chambres de quatre standings différents, du petit dortoir pour 4 à 6 personnes à la chambre supérieure 4 étoiles, en passant par l'offre standard 2 étoiles et la chambre adaptée aux personnes à mobilité réduite. L'établissement offrira également une salle pour le petit-déjeuner avec accès à la terrasse extérieure, un bar, un espace de travail, un local de stockage destiné aux sportifs, une buanderie, des sanitaires publics et un espace de détente équipé d'un sauna.

Changement conséquent par rapport au projet initial prévu sur le Plateau-de-la-Gare, l'hôtel disposera d'un parking souterrain de 13 places. Avec le «park and ride» des CFF tout proche, les besoins en stationnement des clients seront ainsi largement couverts.

Un maire soulagé et impatient

Pour le maire Patrick Tanner, le projet présenté aux médias se résume à «une opération gagnante» pour tous les acteurs. L'hôtel disposera d'un dégagement important pour l'agrément de ses clients. Les habitants de Saint-Imier profiteront des services offerts par l'hôtel (bar, terrasse, informations touristiques) dans un cadre de verdure et de détente. Quant à la municipalité, «elle pourra se targuer de proposer un accueil hôtelier de qualité».

Patrick Tanner s'est dit «fier, heureux, soulagé et même impatient» d'enfin voir se concrétiser ce projet hôtelier dont la demande de permis de construire sera déposée au cours des prochaines semaines pour une inauguration prévue en automne 2022. (cha)



Un hôtel dans un parc (visualisation ©3DM).